

*Eau*  
(qualité - teneur en aluminium - conséquences)

93279. - 16 novembre 2010. - Mme Delphine Batho attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur les problèmes entraînés par l'emploi de sels d'aluminium dans le traitement de l'eau du robinet. En effet, de nombreuses communes traitent l'eau contre les dépôts organiques avec des sels d'aluminium. Selon l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (AFSSA), en 2007, 2,7 millions de Français ont bu une eau contenant un taux de sels d'aluminium supérieur à la référence de qua-

lité (200 microgrammes d'aluminium par litre) fixée par le code de la santé publique en tenant compte des recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Selon un ex-directeur de recherche au laboratoire de chimie du CNRS, l'aluminium « ne sert à rien dans l'organisme humain. Pire, à fortes doses ou à doses régulières il est toxique », « en trouver dans l'eau du robinet, c'est criminel ». Plusieurs études ont mis en évidence le lien entre une eau potable trop chargée en aluminium et certains cas de démence, qui rappellent les symptômes de la maladie d'Alzheimer. Par exemple, l'étude française Paquid de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) a suivi pendant huit ans plus de 3 700 volontaires. Les auteurs concluent que les personnes dont l'eau de boisson contient plus de 0,1 microgramme d'aluminium par litre ont deux fois plus de risques de développer la maladie d'Alzheimer. Selon le chercheur, le danger est que « si une partie est éliminée naturellement par les urines ou la barrière intestinale, une autre passe à travers ce mur de brique qu'est l'intestin grêle et se retrouve dans le sang puis le cerveau. Là, l'aluminium se dépose, durcit et ne peut plus repartir ». C'est pourquoi elle lui demande quelles sont les mesures qu'elle entend prendre afin de remédier à cette situation.

To du 16-11-10